



Nurse Practitioners
Association of Canada

Association des
infirmières et
infirmiers praticiens
du Canada

NPAC-AIIPC
1205-1033 Marinaside Crescent
Vancouver, BC
V6Z 3A3

Questions fréquemment posées – Adhésions

- 1) Je suis un(e) infirmière praticienne/infirmier praticien (IP) autorisé(e) au Canada. Cela signifie-t-il que je suis membre de l'Association des infirmières et infirmiers praticiens du Canada (AIIPC)?**

Non, l'autorisation en tant qu'IP auprès d'un ordre professionnel de réglementation au Canada n'inclut pas l'adhésion à l'AIIPC.

- 2) L'inscription à l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIC) signifie-t-elle que je suis membre de l'Association des infirmières et infirmiers praticiens du Canada (AIIPC)?**

Non, l'inscription dans l'AIC n'inclut pas l'adhésion à l'AIIPC.

- 3) Je suis membre de l'Association des IP du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse ou de l'Île-du-Prince-Édouard. Qu'est-ce que cela signifie en ce qui concerne l'adhésion à l'AIIPC?**

Si vous êtes membre de l'une de ces quatre associations d'IP dans les provinces maritimes, vous êtes automatiquement membre de l'AIIPC, car les associations d'IP des Maritimes se sont associées à l'AIIPC pour offrir l'adhésion en bloc.

- 4) À l'extérieur des Maritimes, l'adhésion à l'AIIPC est-elle payée par l'intermédiaire des associations provinciales?**

Non, les IP doivent s'inscrire individuellement pour devenir membre de l'AIIPC s'ils vivent dans les provinces ou territoires suivants : Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, Yukon, Territoires du Nord-Ouest ou Nunavut.



Nurse Practitioners
Association of Canada

Association des
infirmières et
infirmiers praticiens
du Canada

NPAC-AIIPC
1205-1033 Marinaside Crescent
Vancouver, BC
V6Z 3A3

5) Comment puis-je devenir membre?

Pour devenir membre, vous pouvez vous inscrire directement via [notre portail des membres](#).

6) Quels sont les différents types d'adhésion disponibles via l'AIIPC?

Les quatre différents types d'adhésion sont l'adhésion régulière, l'adhésion associée, l'adhésion honoraire à vie et l'adhésion en bloc (provinces maritimes uniquement). Pour en savoir plus, veuillez visiter notre [site web](#).

7) Quelle est la durée de validité de mon adhésion à partir du moment où je joins l'AIIPC?

Les adhésions régulières et associées sont valables un an à compter de la date initiale (de réinscription). Les dates d'expiration de l'adhésion en bloc varient selon la province. Elles expirent à la date de renouvellement fixée pour le bloc, peu importe le moment où les membres individuels s'inscrivent. Les adhésions honoraires à vie n'expirent pas.

8) Mon adhésion se renouvelle-t-elle automatiquement une fois expirée?

En ce moment, nous ne pouvons pas appuyer les renouvellements automatiques d'adhésion une fois expirés. Tous les membres qui reviennent doivent renouveler leur adhésion à l'AIIPC chaque année via notre [portail des membres](#).

9) Je ne me souviens plus si je suis un membre actif de l'AIIPC. Comment puis-je vérifier mon statut d'adhésion?

Vous pouvez vérifier si vous êtes un membre actif de l'AIIPC en vous connectant au [portail des membres](#) avec l'e-mail que vous avez utilisé pour



Nurse Practitioners
Association of Canada

Association des
infirmières et
infirmiers praticiens
du Canada

NPAC-AIIPC
1205-1033 Marinaside Crescent
Vancouver, BC
V6Z 3A3

vous inscrire. Téléchargez votre carte de membre (accessible sur le côté gauche de votre profil) et vérifiez la date d'expiration. Si votre adhésion est toujours valide, vous êtes un membre actif de l'AIIPC. Si vous avez oublié votre mot de passe, choisissez « Mot de passe oublié » et un lien vous sera envoyé pour le réinitialiser.

10) Je ne suis pas membre de l'AIIPC et je ne peux pas me connecter au portail des membres. Qu'est-ce que cela signifie?

Cela signifie que vous n'êtes pas membre de l'AIIPC. Pour joindre, veuillez cliquer sur le lien « Postuler maintenant » dans le [portail des membres](#) pour commencer votre candidature.

11) Quels sont les avantages d'être membre de l'AIIPC?

L'adhésion à l'AIIPC vous offre plusieurs avantages, notamment, mais sans s'y limiter :

- Accès aux revues électroniques (plus de 1 500 revues)
- Rabais à UpToDate
- Rabais à Visual Dx
- Perkopolis
- Réseautage
- Accès au contenu mensuel des séances scientifique d'IP
- Tarifs réservés aux membres pour notre conférence annuelle de l'AIIPC
- Comités axés sur la formation, l'excellence, les bourses, les prix et la pratique des IP
- Être ambassadeur de l'AIIPC sur un comité national avec l'une de nos nombreux intervenants



Nurse Practitioners
Association of Canada

Association des
infirmières et
infirmiers praticiens
du Canada

NPAC-AIIPC
1205-1033 Marinaside Crescent
Vancouver, BC
V6Z 3A3

L'AIIPC engage régulièrement les membres sur le travail de plaidoyer actuel, les possibilités d'éducation, les possibilités de carrière et les nouvelles pertinentes pour les IP canadiennes. Nous tiendrons les membres informés des nouveaux avantages supplémentaires dès qu'ils seront disponibles.

12) J'ai entendu parler de diverses opportunités de leadership et de comités à l'échelle nationale par l'intermédiaire de l'AIIPC. Dois-je être membre pour m'impliquer?

Oui, vous devez être un membre actif de l'AIIPC pour participer à nos opportunités de leadership et de comités à l'échelle nationale.

13) Qui puis-je contacter si j'ai d'autres questions sur les adhésions?

Veuillez envoyer un courriel à notre Directrice d'adhésion (membership@npac-aiipc.org).